



Noyon place Saint-Jacques

Les traumatismes de la Grande Guerre

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, Noyon entre dans une phase de reconstruction. Une ville neuve doit naître de ses ruines, mais face à l'ampleur du désastre (humain et urbain) et à la recomposition socio-spatiale, cette reconstruction sera longue et inégale.

La tragédie humaine

Après la liesse de la victoire alliée, le pays compte ses morts. A Noyon même, le recensement des victimes livre le nombre de 261 « enfants de la ville » morts pour la France. A ce nombre, il faut ajouter les civils morts directement du conflit, abattus par les Allemands, tués lors des bombardements, morts de froid, de faim ou de maladie à Noyon ou en déportation, les infanticides et les suicides aussi. Ce bilan là n'a jamais été dressé, de même que celui des décès des suites de la guerre, en particulier les blessés et intoxiqués... Pour Noyon, le bilan est lourd ; il se traduira statistiquement, comme partout en France, par le sacrifice d'une génération d'hommes et, par effet induit, par une baisse de la natalité (classes creuses des années de guerre) qui se répercutera encore longtemps.

A cette saignée humaine s'ajoutera aussi un départ massif de population : la ville, fortement touchée par les bombardements, n'est plus que ruines. Les premiers habitants ne reviendront y vivre qu'en fin d'année 1918, une fois le déminage et le dégagement des décombres réalisés par le service des travaux de première urgence. Forte d'une population de 7 277 habitants en 1911, Noyon ne recense plus que 5 408 habitants en 1921. Elle ne retrouvera sa population d'avant-guerre qu'en 1954.



Une lente renaissance urbaine

Lorsque les édiles de Noyon retrouvent leur cité, tout est à reconstruire. L'Etat, par la loi Cornudet, impose aux villes ayant connu des faits de guerre la mise en place d'un plan d'aménagement et d'embellissement, premier plan urbain dessiné par un urbaniste, concerté et soumis à enquête publique. La ville ne peut faire l'économie d'une refonte de sa voirie, d'une intégration des nouveaux modes de déplacement (la voiture, le camion, le vélo) et d'énergie (le gaz et l'électricité), ni même de se soustraire au

souhait de modernité des habitants par l'emploi de nouveaux matériaux (la brique, le ciment, le béton) et par l'aménagement de l'habitat (eau courante, toilettes, chauffage...).

Les propriétaires devront donc attendre l'approbation de ce plan pour ouvrir l'immense chantier de la reconstitution, immense par la somme de travaux à réaliser dans la ville, immense par la somme de difficultés administratives pour reconstituer son patrimoine. Si la « charte des sinistrés » régleme les modalités de réparation de dommages causés par la guerre, rien n'est simple : arpentage par un géomètre, évaluation par une commission, adhésion à un syndicat de sinistrés, création d'un projet par un architecte, construction par une entreprise... lourde charge pour une population ébranlée par la guerre, décomposée par la tragédie humaine, découragée par l'ampleur de la tâche. Alors certains propriétaires vendent leurs dommages de guerre ou les placent dans d'autres villes comme la loi leur permet, encouragés par la création de l'impôt sur le revenu et l'inflation défavorable aux rentiers. D'autres préfèrent reconstruire dans les faubourgs voire dans les communes limitrophes, délaissant le centre-ville ravagé par la guerre.

Une économie dévastée

Durant l'entre-deux-guerres, les travaux liés à la reconstruction donneront l'illusion d'une renaissance de Noyon. Attirées par les marchés de travaux publics, de nombreuses entreprises de maçonnerie s'implantent dans la ville pour participer à ce vaste chantier. Noyon change de

visage mais ne retrouvera pas son dynamisme d'antan. Le quartier de cavalerie, incendié en 1917 par les Allemands, est délaissé par l'Etat qui renonce à le relever et prive la ville de ses officiers fortunés. Si la plupart des usines sont reconstruites, de nombreux investisseurs quittent Noyon pour placer leurs capitaux en région parisienne ou dans la vallée de l'Oise au sud de Compiègne. Pire : la vie industrielle de Noyon, stoppée par l'occupation et les bombardements, se trouve dépassée par l'activité florissante des usines de la basse vallée de l'Oise ayant travaillé avec profit pour la défense nationale. La reconstruction des voies de communication, de l'outil industriel et des logements ne permettra pas à la ville de combler le retard. Leurs chantiers achevés, les entreprises de maçonnerie quittent Noyon pour retrouver leur ville d'origine, laissant derrière elles des « dents creuses », ces vastes espaces vides non reconstruits, abandonnés. Ce départ est sensible dans la démographie noyonnaise qui décline en passant de 6 609 habitants en 1931 à 6 335 en 1936.

Le traumatisme de la Grande Guerre affectera longtemps la ville de Noyon jugée en 1932 par le Télégramme du Pas-de-Calais comme une « ville endormie ». Dix ans plus tard, l'urbaniste M. Crevel prône de « boucher les trous » pour redonner du sens à la cité. Certains d'entre eux existent encore en centre-ville, vestiges d'une guerre toujours présente. ■

Jean-Yves Bonnard
Président de la Société historique de Noyon
www.societe-historique-noyon.fr

